



Fiche de synthèse du projet d'établissement de l'ITEP Champ Goubert 2019-2023

I- L'association : ACSEA

L'ITEP Champ Goubert fait partie de l'Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte (ACSEA).

Association régie par la loi de 1901, l'ACSEA a été fondée en 1932 et « *a pour vocation d'apporter à des enfants, adolescents ou adultes en difficulté les soutiens, accompagnements et protections spécifiques dont ils peuvent avoir besoin, ponctuellement ou durablement, durant leur vie. À ce titre, elle gère des établissements sociaux et médico-sociaux légalement autorisés, habilités ou conventionnés. [...]* » (Article 2 des statuts)

L'ACSEA vient ainsi en aide à plus de 10 000 personnes chaque année et emploie 1200 salariés. Elle agit en collaboration avec les autres acteurs animés par des préoccupations similaires et met son expertise aux services de ces derniers.

L'ACSEA dispose de 4 pôles :

- Pôle protection enfance famille
- **Pôle handicap autonomie et dépendance**, dont fait partie l'ITEP Champ Goubert
- Pôle prévention et lutte contre les exclusions
- Pôle santé

II- L'ITEP Champ Goubert : agrément

L'ITEP Champ Goubert accueille 62 jeunes de 6 à 20 ans, garçons et filles. L'établissement dispose de temps de jours sur Bayeux et Caen, d'un hébergement sur Bayeux et à Blainville/Orne.

L'accueil se réalise en internat, en semi-internat, à temps complet ou à temps partiel. Chaque jeune bénéficie d'un emploi du temps qui se personnalise au fil de l'accompagnement et du Projet personnalisé d'accompagnement (PPA).

III- L'ITEP Champ Goubert, pour qui ?

L'ITEP accueille et accompagne des enfants, adolescents et jeunes majeurs, âgés de 6 à 20 ans, présentant des troubles intenses du comportement qui peuvent se manifester sous différentes formes, telles que :

- Une intolérance à la frustration,
- Des difficultés dans les relations à l'autre,
- Des difficultés à intégrer les codes sociaux,
- Des actes de délinquance,
- Une auto agressivité,
- Du mutisme...

IV- L'ITEP Champ Goubert, pourquoi ?

Ses missions

La mission principale de l'ITEP relève de la **compensation du handicap** lié aux **troubles du comportement et de la conduite**. L'accompagnement s'exerce dans le cadre d'une notification

décidée par la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH)

Cette mission se décline telle que définie dans le décret n°2005-11 du 6 janvier 2005. Elle permet ainsi d'accompagner au moyen d'une intervention pluri professionnelle, le développement d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes qui « *présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportements, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et un accompagnement personnalisé...* »

Donc l'ITEP, c'est ...

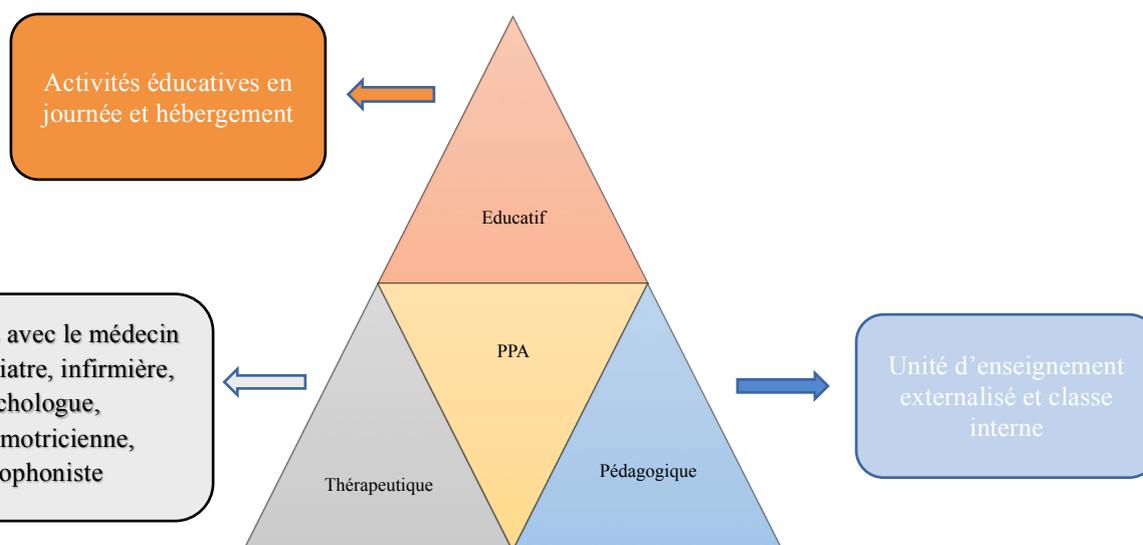
- ♣ Un Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique.
- ♣ Des enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvant, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé...
- ♣ Les jeunes sont orientés par la MDPH, qui évalue leur handicap et les oriente vers un ITEP pour compenser ce handicap. L'ITEP est une alternative à la scolarisation traditionnelle, accueil total ou partiel, en journée et/ou en soirée, 204 jours par an.
- ♣ Ce sont les parents qui demandent l'orientation de leur enfant à l'ITEP.

Et l'ITEP, ce n'est pas ...

- ♣ Ce n'est pas un établissement social. C'est un établissement médico-social, financé par l'Agence Régionale de Santé (assurance maladie).
- ♣ Ce n'est pas un placement qui s'impose à la famille. C'est une compensation du handicap octroyée par la MDPH et acceptée par les parents.
- ♣ Ce n'est pas un établissement qui peut accueillir en individuel. L'accueil se fait en petit groupe.

V- L'ITEP Champ Goubert, comment ?

Trois grands champs d'intervention permettant d'apporter un suivi global au jeune :



VI- L'ITEP Champ Goubert, où ?

La structure centrale est basée au 5 rue des frères Wilkin 14460 COLOMBELLES. Elle regroupe l'équipe de direction, les services généraux, administratifs et comptables ainsi que le coordinateur pédagogique, le médecin psychiatre, le coordinateur de projet personnalisé, le chargé d'accompagnement au projet parental, le service d'accompagnements extérieurs et le comité d'entreprise.

Dispositif ITEP Caen Est est constitué d'un hébergement, de deux temps de jour, d'une classe externalisée, d'un collège externalisé, et de l'USI (Unité de soutien à l'inclusion).

Dispositif ITEP Bessin est constitué de la même manière.

Le SESSAD (Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile) accompagne 30 enfants.

Le CAFS (Centre d'Accueil Familial Spécialisé) accompagne 35 enfants.

VII- Et demain ? Les objectifs d'évolution, de progression et de développement

4 orientations stratégiques pour la période 2018-2023

- S'inscrire comme un dispositif permettant des réponses contenant et coordonnées avec les acteurs du parcours en lien avec les partenaires du droit commun
- S'inscrire dans une logique de prévention
- Appréhender les nouvelles méthodologies d'intervention et de coopération dans le cadre de l'accompagnement des situations complexes
- Développer une offre d'accompagnement professionnel des jeunes jusqu'à 20 ans